



Actualités

Conseil Départemental
Bouches-du-Rhône
Mardi 14 novembre 2023

F3SCT
(ex-CHSCT)

→ www.cgt-cd13.org

Délégation F3SCT du 9 novembre 2023 : maintenance du bâtiment sur le site d'Arenc

La délégation Formation 3 SCT s'est déroulée en présence du Service Qualité de Vie au Travail (SQVT de la DRH), du Directeur de la maintenance et de l'exploitation et du secrétariat général de la DGAS.

► **Rappel** : Deux directions sont maintenues sur ce site, à savoir la DPHPBA et la MDPH. La CGT avait demandé une réunion en urgence sur le devenir du site d'Arenc lors de la lettre ouverte adressée à Madame la Présidente en date du 13/09/2023. Et alors que les problèmes empirent de jours en jours pour les agents, seule une réunion "visio" a été possible... près de deux mois après !

► **La CGT a rappelé dans son introduction les dangers rencontrés par les agents** du fait de plaques de plafond des bureaux qui tombent, d'infiltrations sources de légitimes inquiétudes du risque électrique, mais aussi les conséquences de ces problématiques structurelles sur la sérénité des agents confrontés à l'angoisse et à l'inquiétude de travailler dans un bâtiment au sein duquel nous ne pouvons mesurer le degré de sécurité et qui tous les jours se dégrade un peu plus.

► **La CGT a également insisté sur la trop faible information** dont dispose l'encadrement des deux directions concernées pour pouvoir rassurer leurs équipes

et planifier les réaménagements à venir, assurer l'information sur les phases des travaux mais aussi informer sur le devenir de leur présence sur ce site.

► **Nous avons également rappelé que ces deux directions manquaient depuis plusieurs mois d'espace suffisant** pour mener à bien leurs missions certains bureaux étant inutilisables du fait des différentes inondations et alors que le bâtiment est quasiment vide. Certains personnels sont encore aujourd'hui obligés de travailler dans des bureaux exigus.

► **Le déménagement de certaines directions de la DGAS vers l'immeuble Pixélia** a déjà commencé depuis plusieurs mois ; pour autant, il n'est pas encore possible aux deux directions restantes d'investir de nouveaux étages. Nous avons demandé des précisions à ce sujet. Dans un bâtiment dont l'état laisse deviner l'ampleur des travaux et son coût financier, la question de la relocalisation a de nouveau été posée par la CGT avec insistance.

► **À cette heure la collectivité n'a toujours pas arbitré sur les 3 hypothèses** qui s'offrent à elle, à savoir une réfection partielle du bâtiment, une réfection complète du bâtiment ou une relocalisation.

► **Nous avons interrogé la DRH sur le devenir de la sécurité sur le site d'Arenc**, sur le registre sécuri-



* **F3SCT** : Formation Spécialisée - Santé - Sécurité - Conditions de Travail (ex-CHSCT)

La CGT vous informe

www.cgt-cd13.org



La CGT toujours à votre disposition :

Valérie MARQUE : 07 86 55 11 28
François CANU : 06 70 51 82 87
Lydia FRENTZEL : 06 66 94 29 83



té incendie, sur la présence d'agent d'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment, sur l'état du parking qui présente des fissures grandissantes, sur la possibilité d'utiliser des salles de réunion au-delà des étages pour les directions restantes.

► **Il nous a été indiqué que les étages inoccupés allaient être condamnés**, de simples rondes de contrôle étant maintenues. Ainsi, il n'y aura plus de nettoyage de ces étages, ni de chauffage.

► **Le Directeur de la DME nous a par ailleurs indiqué que les circuits de chauffage et de climatisation** étant distincts les fuites ne devraient pas se reproduire. D'après les premières études menées les canalisations ne peuvent être réparées et nécessiteraient un remplacement total du fait du niveau de corrosion trop élevé. D'autres études sont en cours pour évaluer deux scénarios : soit la relocalisation des agents, soit le remplacement des canalisations endommagées, d'où les délais dans l'arbitrage définitif.

► **Aucun calendrier précis de travaux n'a pu être communiqué** : ces derniers seraient programmés entre le printemps et l'été 2024 pour une action sur la climatisation afin que celle-ci garantisse des températures inférieures ou égales à 26 degrés maximum. La collectivité, la aussi, attend confirmation.

Nous avons appris en amont de cette réunion que l'entrepreneur chargé des travaux devait fournir des éléments chiffrés et une évaluation qui à ce jour ne seraient toujours pas finalisés...

Nous avons rappelé l'urgence et annoncé que ce planning non finalisé ne nous rassure pas. La Collectivité nous a indiqué qu'elle nous transmettrait les éléments liés à la conclusion des études dès qu'elle les aura en sa possession.

► **Les deux directions seront déployées sur les étages allant du 3^{ème} au 7^{ème} étage** si les études concluent que sur ces étages l'ampleur des travaux n'est pas trop conséquente. Si ce n'est pas le cas, un nouveau déploiement sera envisagé. La MDPH et la DPHPBA pourront utiliser les salles de réunion du 2^{ème} étage et celle du rez-de-chaussée. Une nouvelle salle de réunion sera créée à ce rez-de-chaussée pour augmenter la capacité des salles disponibles. Nous ne sommes pas satisfaits de cette réponse qui indique que le déploiement va prendre encore plusieurs mois alors que l'urgence est bien là.

► **Le secrétariat général de la DGAS a indiqué travailler de concert avec les directions concernées** sur le déploiement des bureaux, d'autant que de nouveaux agents vont arriver en janvier 2024. Un agent d'accueil CD13 est actuellement en formation afin d'assurer l'accueil général du bâtiment ; des discus-

sions seront menées avec la MDPH pour assurer la continuité de services avec cet agent.

► **Concernant le parking**, les fissures et leurs évolutions sont surveillées par un bureau d'études extérieurs et ne présenteraient d'après la Collectivité aucun danger pour la sécurité des agents. Les niveaux sont surveillés régulièrement.

► **Pour le PC sécurité**, il sera maintenu en l'état. Le registre sécurité incendie reste sur place.

► **La CGT a insisté aussi sur la difficulté d'accès du public** en situation de handicap au bâtiment. Le secrétariat général a indiqué que les travaux du bâtiment d'à côté vont bientôt prendre fin et faciliteront l'accès.

Em bref

Cette délégation, si elle a eu le mérite d'avoir lieu, n'a apporté que des éléments extrêmement imprécis sur le devenir de ce site. Comment les agents peuvent-ils se projeter efficacement sur un site aussi dégradé ? Les intentions de notre collectivité sur le maintien de nos missions en ce lieu restent floues et continuent de susciter l'inquiétude.

La CGT défend le traitement de cette situation en urgence et demande l'accélération de la prise de décision.

Le suivi reste assuré par nos élu·es et élus mandatés F3SCT avec détermination, sérieux et engagement !

Toujours à votre disposition, vos élu·es CGT F3SCT